

Archibel et Cybel Extension : une collaboration innovante qui bouscule les codes du secteur de la construction et de l'architecture

Fondée en 2017 par Isabelle ANGER, Archibel est une agence d'architecture indépendante spécialisée dans la conception de projets d'agrandissement global de l'habitat (extension et rénovation de l'existant). C'est après avoir rencontré les fondateurs de Cybel Extension, Vincent NOËL et Didier FONTAINE, qu'Isabelle ANGER, architecte diplômée d'Etat - HMONP*, décide de créer ARCHIBEL et de monter un partenariat solide avec les deux associés. Partageant une passion commune pour le domaine de l'architecture et de la construction, leur rencontre a marqué le début d'une collaboration fructueuse et innovante, permettant à chaque membre d'apporter son expertise unique pour offrir aux franchisés et aux particuliers une prestation d'accompagnement complète, sur-mesure, basée sur la confiance et la qualité.

* Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (ex "DPLG")

« Le monde des architectes et celui des constructeurs sont des mondes opposés. Ce qui est novateur dans ma collaboration avec Cybel Extension est que nous avons réussi à ouvrir nos deux univers et à construire un modèle très pertinent ensemble. Dans notre société bouleversée par des défis économiques et écologiques majeurs, nous avons besoin d'unir nos forces intelligemment et de rompre avec ce cloisonnement stérile entre les acteurs de l'habitat individuel. Si nous avons fait le choix de nous associer avec le franchiseur, c'est que nous partageons des valeurs communes et que nous ne sommes pas concurrents sur notre marché, mais complémentaires.

Aujourd'hui, les franchisés de Cybel Extension ne sont pas seulement des apporteurs d'affaires, ils sont devenus de véritables ambassadeurs d'Archibel. Dépoussiérés des préjugés sur la fonction de l'architecte, il ne reste que le plaisir d'œuvrer pour nos clients communs. »
Isabelle ANGER, gérante de la SARL Archibel inscrite à l'ordre des architectes.



UN CABINET D'ARCHITECTURE SPÉCIALISÉ ET PARTENAIRE

Depuis sa création, Archibel s'est spécialisée dans l'étude et la conception de projet d'extension de maison et de création de dépendance, offrant des solutions personnalisées adaptées aux besoins spécifiques de chaque client. Avec une approche centrée sur l'intégration harmonieuse entre le bâti existant et l'extension neuve, l'agence se distingue par sa créativité et son savoir-faire technique. Ce choix stratégique s'est avéré judicieux, car le marché de l'extension est en plein essor, contrairement à la construction de maison individuelle qui suit une forte dégradation.

Grâce à son partenariat avec Cybel Extension, Archibel bénéficie d'une synergie unique : « Se lancer dans un projet d'extension, c'est gérer l'existant et ses complexités, et se confronter à toutes les étapes d'un projet, souvent chronophages et onéreuses pour des surfaces moindres que celles d'une maison neuve. En collaborant étroitement avec Cybel Extension, nous relevons ce défi. Ce réseau nous apporte un flux constant d'affaires, et les franchisés réalisent les travaux. Ainsi, notre équipe peut se concentrer exclusivement sur la conception des projets, depuis l'analyse initiale et les premières esquisses, jusqu'à l'obtention des permis de construire. Nous offrons

ainsi à nos clients des services d'architecte de pointe à des honoraires ajustés. Les franchisés Cybel Extension estiment le montant des travaux dès la phase esquisse et, en tant que contractants généraux, assurent des garanties solides aux clients : engagement ferme sur le prix et les délais, et responsabilité unique des travaux », explique Isabelle ANGER.

Cette coordination efficace entre les différentes étapes du processus de construction, offre une expérience transparente et sécurisante pour les clients d'Archibel.



PARTENAIRES SANS COMPLAISANCE

Illégale, la signature de complaisance dans le métier d'architecte consiste à apposer sa signature lors de l'élaboration d'un projet de construction nécessitant son recours, alors qu'il n'est pas l'auteur du projet. Le Code de déontologie interdit expressément cette pratique qui peut être assimilée à une forme de fraude, exposant l'architecte à des sanctions pénales sévères.

« Non, les architectes ne servent pas à tamponner les projets des autres ! Oui, travailler en intelligence, au service de mêmes clients, c'est possible et nous le prouvons chaque jour ! », martèle l'architecte Isabelle Anger. Entre Cybel Extension et son partenaire Archibel, le plus grand soin au **respect de la réglementation** est apporté, dans une relation gagnant-gagnant tripartite :

- 1- L'envie d'Archibel de créer et de servir l'intérêt public comblée par l'entière de la conception architecturale des projets que chaque client confie à son équipe, par contrat.
- 2- La fierté de Cybel Extension de pouvoir mettre en œuvre des projets d'architecte bien pensés qui valorisent leur savoir-faire et leur professionnalisme en construction et rénovation de l'habitat.
- 3- La satisfaction des particuliers de s'offrir à la fois les services d'une architecte qui révolutionne leur habitat, et la sérénité d'une mise en œuvre par un contractant général franchisé.

LE MODÈLE DISRUPTIF DE L'AGENCE ARCHIBEL

Au cœur de l'agence Archibel, une équipe dynamique de trois collaboratrices, sous la direction d'Isabelle ANGER, donne vie aux projets architecturaux les plus ambitieux. Grâce à une créativité constante, l'agence s'engage dans un flux continu de projets, stimulée par les défis et les contraintes de chaque nouvelle conception. Que ce soit pour une intégration subtile ou une création audacieuse, l'agence crée des espaces cohérents et fonctionnels répondant aux besoins et aspirations de chaque client.

« Nous travaillons sur environ 5 à 6 projets par semaine, voire plus, à des stades différents. Cependant, la charge de travail est assez régulière, nous ne sommes pas soumis à des surcharges comme peuvent l'être nos confrères et consœurs qui travaillent sur des projets plus importants. L'expérience et notre méthode de travail nous rendent efficaces. Le bien-être de l'équipe est également primordial », explique Isabelle ANGER.

En travaillant sur divers projets à travers toute la France, des maisons bretonnes aux résidences du sud-ouest, Archibel démontre son adaptabilité aux différentes typologies architecturales et réglementations locales.

La dirigeante ajoute : « Notre portefeuille de projets se compose principalement d'extensions de maisons, mais nous sommes ouverts à des projets plus diversifiés. Par exemple, nous travaillons actuellement sur une extension pour une école publique, montrant ainsi notre capacité à répondre à une variété de besoins architecturaux. De plus, nous avons récemment conçu le siège social de Cybel Extension, et de nos propres locaux, à La Chapelle-des-Fougeretz. »



Pour découvrir les projets architecturaux d'Archibel :

- Site web : www.archibel.fr/projets
- Facebook : [@archibel.fr](https://www.facebook.com/archibel.fr)
- LinkedIn : [sarl-archibel](https://www.linkedin.com/company/sarl-archibel)

Coordonnées :

14, rue du Bocage - 35520 La Chapelle des Fougeretz
06 18 12 94 87 - contact@archibel.fr